

## Procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire

*Association : Ligue de Normandie de Triathlon*

*Adresse : 1 rue Masson 76350 OISSEL*

*Tél : 02 35 64 17 32*

Le sept mars deux mille vingt à dix heures et trente minutes, les membres de l'association se sont réunis en assemblée générale extraordinaire.

Le Président déclare la séance ouverte. Il précise que le vote des statuts prévoit un quorum aux deux tiers des présences, celui-ci étant atteint, les statuts sont approuvés à l'unanimité.

## Procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire

Le sept mars deux mille vingt à dix heures et quarante minutes, les membres de l'association Ligue de Normandie de Triathlon se sont réunis au 6 Place Courtonne à Caen en assemblée générale ordinaire sur convocation du président.

Il a été établi une feuille d'émargement, signée par les membres présents en leur nom propre ou en tant que mandataire. **Celle-ci est annexée au présent procès-verbal.**

L'assemblée était présidée par Monsieur René MOUSSEL, président de l'association.

Il était assisté d'un secrétaire de séance, Monsieur Pascal DA GRAÇA, secrétaire de l'association.

Monsieur Jean-Luc SAUTREUIL, expert-comptable de l'association, était excusé ; Monsieur Daniel ALLANO, vérificateur aux comptes de l'association, régulièrement convoqué, était présent.

Plus de la moitié des membres étaient présents ou représentés. L'assemblée a donc pu valablement délibérer, conformément à l'article 2.1.2.4 des statuts.

L'ordre du jour a été rappelé par le Président :

- Rapport moral
- Rapport financier
- Rapport du vérificateur aux comptes

- Rapport des commissions technique, Savoir Rouler à Vélo, raid, mixité, arbitrage, discipline
- Rapport sportif
- Élection des représentants des clubs (FFTri)
- Élection des candidats au conseil d'administration
- Résultats du challenge « LA BIROT » et du challenge RAID
- Remise des diplômes BF5

Il a été fait lecture des différents rapports : moral, financier, du vérificateur aux comptes, technique, arbitrage et sportif.

Le président de séance a demandé l'approbation, conformément à l'ordre du jour :

- Rapport moral
- Rapport financier
- Rapport du vérificateur aux comptes

L'assemblée générale adopte les rapports moral, financier et du vérificateur aux comptes à l'unanimité.

- Budget prévisionnel

Le projet de budget est adopté à l'unanimité.

- Nouvelle candidature au conseil d'administration :

Après dépouillement des votes émis par des membres présents, l'assemblée élit Monsieur MÜLLER Olivier en qualité de membres du conseil d'administration. Celui-ci exercera ses fonctions conformément aux statuts pour une durée d'un an.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance a été levée à treize heures et trente minutes.

Il est dressé un procès-verbal de la réunion, signé par le Président de séance et le Secrétaire de séance.

*A Oissel, le 10 mars 2020*

Le Président de séance

Le Secrétaire de séance